

Le trait d'union

Sainte Blandine
juin 2023

**INFOS
PRATIQUES
MAIRIE**

Téléphone

04 74 97 25 38

Permanence

mardi et vendredi
de 14h30 à 18h15



**du 24 juillet
au 21 août inclus**
(permanence
maintenue le 11/08
après-midi)

Courriel

mairie@sainteblandise.fr

Site internet

www.sainteblandise.fr

Application mobile



PanneauPocket



La nouvelle fresque de l'école

L'année scolaire de nos blandinois arrive à sa fin, elle aura été marquée par la création d'une fresque sur les murs de la cour de l'école.

C'est encadrés par Raf Péaud, artiste peintre que les élèves ont pu touché du pinceau afin d'embellir leur école. La fresque est en lien avec le projet de l'année sur l'environnement, le tour du monde et ses animaux.

Raf Péaud est intervenu en classe en janvier pour demander aux élèves de créer des dessins de personnages et d'animaux afin qu'il s'en inspire pour créer la maquette.

Jean Michel a posé la sous couche blanche pendant les vacances d'avril afin que nos artistes en herbe puissent travailler du 24 avril au 05 mai .

C'est par groupe de 8 élèves, par tranche d'1h30, de 2 passages et accompagné de 2 parents que chaque enfant a pu participer à l'œuvre.

Cette fresque a pu être réalisée en grande partie grâce au Sou des Écoles, et égayera la cour pendant de longues années.

Challenge Mobilité

Les élèves ont participé au Challenge Mobilité en lien avec l'AGEDEN, sur 3 jours ils devaient changer leur mode de déplacement et venir à l'école à pied, en vélo en covoiturage ... 60 familles ont relevé le défi!



Environnement ... infos utiles !

Il est rappelé à nos concitoyens de respecter les horaires consacrés au maintien de leur propriété afin d'éviter à chacun les gênes occasionnées lors des tontes de pelouse ou tailles.



les joursouvrables : de 8h30 à 12h et 14h à 19h30
les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



D'un point de vue environnemental, il nous est demandé de ne plus laisser nos poubelles sur la voie publique après leur ramassage.

A défaut, nous pourrions faire l'objet d'une verbalisation de 135 euros.



Rappelons que le brûlage des déchets verts est interdit!

Ayez recours au compostage et aux **déchetteries**:



- **St-Jean de Soudain**: mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 7h30 /13h*
- **St Victor-de-Cessieu** : mercredi et vendredi : 7h30 /13h*
- Les horaires d'ouverture des autres déchetteries sont consultables sur le site du SYCLUM : www.sitcom-morestel.com

(*horaires d'été du 15 juin au 15 septembre)

Nouveau !



A noter qu'une **benne à cartons (qui doivent être mis à plat)** à été mise à notre disposition sur notre commune, elle se trouve à côté de la benne à verre.

Nouveau !



Afin de continuer l'amélioration du recyclage de nos déchets, les bacs d'ordures ménagères, situés vers le portail du haut du cimetière, ont été supprimés et nous avons mis en place un

bac de compostage ainsi qu'un **bac jaune** qui se situent derrière l'abri bus.
Un affichage a été mis en place .

⚠ Par ailleurs nous vous rappelons que les bacs jaunes et les poubelles des locaux municipaux ne sont pas des dépôts ouvert à tous.

Évolution des taxes & impôts sur la commune



- ➡ Pas de modification des taux d'imposition depuis 2018.
- ➡ En 2021, suppression de la taxe d'habitation et récupération de la partie du département au profit de la commune.
- ➡ Le produit augmente car les bases évoluent chaque année (nouvelles constructions ...)
- ➡ réactualisation en 2023 par l'état de 7% des valeurs locatives des maisons
- ➡ La taxe d'habitation concerne désormais uniquement les résidences secondaires.

ANNEE	TAXE HABITATION					TAXE FONCIERE BATI			TAXE FONCIERE NON BATI			TOTAL	EVOLUTION PRODUIT %
	BASE	TAUX	EVOLUTION TAUX %	PRODUIT	EVOLUTION PRODUIT %	BASE	TAUX	PRODUIT	BASE	TAUX	PRODUIT		
2018	987 577,00	9,82	5,0	96 980 €	5,6	754449.00	17,39	131 199 €	37 348,00	48,97	18 289 €	246 468 €	7,15
2019	1 125 757.00	9,82		110 549 €	14,0	770809.00	17,39	134 044 €	38 538,00	48,97	18 872 €	263 465 €	6,90
2020	1 145 000.00	9,82		112 439 €	1,7	791630.00	17,39	137 664 €	38 899,00	48,97	19 049 €	269 152 €	2,16
2021						894202.00	33,29	297 680 €	39 195,00	48,97	19 194 €	316 874 €	17,73
2022	38 287,00	9,82		3 760 €		917574.00	33,29	305 461 €	40 591,00	48,97	19 877 €	329 098 €	3,86
2023	41 005,00	9,82		4 027 €		971900.00	33,29	323 546 €	46 700,00	48,97	22 869 €	350 441 €	6,49

Voirie



Les travaux de desserte en réseaux (eau potable, électricité, téléphone) du lotissement « Les Charmilles » sont en cours d'achèvement. Une réfection provisoire en bi-couche du chemin du Ru sera réalisée à la suite de ces travaux. A moyen terme, un recalibrage de la chaussée avec aménagement sécurité est prévu.

Des travaux de pose d'une canalisation d'eaux usées vont être réalisés prochainement chemin de la Plaine (quartier de Bel Air) à l'initiative de la communauté de communes des Vals du Dauphiné.) à l'initiative de la communauté de communes des Vals du Dauphiné.

A l'issue de ces travaux, une reprise de la chaussée avec gestion des eaux pluviales et revêtement en bi-couche sera réalisée par la Commune.



BON A SAVOIR !



Concert en plein air groupe " MATHAEL "

samedi 10 juin
à partir de 19h00

Stade Emile Girard
(en cas de pluie, dans la salle des fêtes)

organisé par le Comité des Fêtes
Entrée gratuite

Buvette - Diots - Frites - Glaces



Vente repas à emporter



organisée par le sou des écoles
pour la traditionnelle kermesse

le 30 juin - salle des fêtes

et sur place:

- spectacle des élèves
- petite restauration

(Plus d'information sont à venir dans les boîtes aux lettres)



Randonnée dimanche 03 septembre

organisée par l'association **Les progrès de Baptiste**

L'inscription pour le départ aura lieu à la salle des associations de 8h à 9h30 où un café vous sera offert.



Responsable de la publication : Jacques GARNIER, Maire

Dépôt Légal le 06 juin 2023

**Membres de la commission : Edith VERNISSAT - Marie-Thérèse DUMONT - Audrey CATHERIN -
- Bernard DEMUNCK -**

MAIRIE - 4 ROUTE DU CLAVEL - 38110 SAINTE BLANDINE

Tel : 04.74.97.25.38 - Fax : 04.74.83.35.55 - Mail : mairie@sainteblandine.fr



Frelon asiatique et recherche de nids

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité(1) et la santé des abeilles(2).

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS(3) , vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable. Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

Nous comptons sur vous !

[Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes](#)



(1) Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

(2) Arrêté du 26 décembre 2012

(3) FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire



L'association *Les progrès de Baptiste* organise une randonnée le dimanche 03 septembre 2023 à Sainte Blandine.



Cette année, de nouveaux parcours de **6 km** (praticable en poussette), **9 km** et **12 km** avec ravitaillements vous seront proposés à travers nos beaux chemins et bois blandinois.

A l'arrivée, il y aura une buvette et une restauration (frites, hot dog, gâteaux) pour reprendre des forces ! Ou pour vous éviter de cuisiner en rentrant, nous vous proposerons des parts de lasagnes à emporter sur réservation pour les randonneurs et les autres aussi !!

La vente d'enveloppes « 100% gagnantes » aura encore lieu cette année avec de nombreux beaux lots à gagner.

Pour rappel : Baptiste, petit blandinois, âgé de 6 ans, atteint d'une maladie génétique, a besoin pour apprendre à marcher et à parler de suivre des stages intensifs et spécifiques de rééducation motrice et cognitive non pris en charge...

Tous les profits de cette manifestation seront pour l'association **Les progrès de Baptiste** afin de permettre à Baptiste d'évoluer.

Baptiste remercie par avance tous ceux qui participeront à cette randonnée ou viendront simplement à la buvette pour passer un agréable moment et le rencontrer.

Page facebook : **les progrès de Baptiste**

Pour renseignement : **06-95-15-26-46**